



F I D U S

Monsieur Didier SEMINET

Fédération Française de Baseball et Softball
41, rue de Fécamp
75012 PARIS

Paris, le 31 mars 2017

*Objet : Proposition de mission au mandat de commissaire aux comptes
de la Fédération Française de Baseball et Softball*

Monsieur,

Nous vous remercions de nous solliciter pour le mandat de commissaire aux comptes de votre association.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, notre proposition pour le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la Fédération Française de Baseball et Softball.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Jean-Michel THIERRY
Associé

REPONSE DU CABINET FIDUS
PROPOSITION DE MISSION AU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL



FIDUS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris et de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris
12, rue de Ponthieu - 75008 Paris - Tél : 01 42 56 07 77 - Fax : 01 42 25 15 32 - E-mail : fidus@fidus.fr

Société Anonyme au Capital de 736 230 Euros - R.C.S. Paris B 662 001 726 - SIRET 662 001 726 00048 - Code APE 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 30 662 001 726

REPONSE DU CABINET FIDUS

PROPOSITION DE MISSION AU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

1.	Introduction.....	3
2.	Présentation du Cabinet FIDUS	4
3.	Normes de qualité en vigueur au sein du cabinet FIDUS	5
4.	L'équipe dédiée à la mission et compétences.....	6
5.	Prise en compte des risques spécifiques ou sectoriels de la Fédération Française de Baseball et Softball et approche d'audit proposée par FIDUS	7
5.1	Rappel du contexte	7
5.2	Identification des risques majeurs.....	7
5.3	Notre méthodologie d'audit	8
6.	Recours à des experts.....	10
7.	Information du management	10
8.	Budget d'heures 2017 détaillé et honoraires proposés pour les exercice 2017 à 2022 inclus...	11
8.1	Budget heures.....	11
8.2	Budget d'honoraires 2017 à 2022 inclus	12
8.2.1	Budget 2017	12
8.2.2	Budgets 2018 et suivants.....	12

1. INTRODUCTION

Nous sommes un cabinet de taille humaine établi à Paris, regroupant des professionnels formés aux techniques en vigueur au sein des grands cabinets internationaux et bénéficiant, pour certains, d'une expérience opérationnelle en entreprise. Titulaire de mandats dans pratiquement tous les secteurs d'activité (mandats de sociétés cotés et non cotées, associations, fondations), nous souhaitons constituer une alternative crédible aux grands réseaux nationaux ou internationaux de professionnels auprès de votre association en misant sur :

- la qualité de la relation humaine, la disponibilité et la réactivité au service des dirigeants de ces entreprises et de leur état major financier,
- la maîtrise des problématiques techniques liées aux secteurs associatifs, l'expérience des domaines d'activité et l'utilisation d'outils informatisés de révision adaptés,
- la mobilisation d'équipes expérimentées pérennes sur le long terme,
- des honoraires raisonnables, au regard du niveau d'expérience des intervenants.

A ce jour, le cabinet **FIDUS** détient plus de 500 mandats de commissariat aux comptes.

NOTRE APPROCHE DU METIER

Notre approche professionnelle vous apportera une réelle valeur ajoutée. En effet, conformément aux évolutions réglementaires qui accordent une attention grandissante à la qualité du contrôle interne, notre approche d'audit fait une large place à la compréhension des différentes activités et des risques associés, puis à l'analyse des procédures (des traitements de l'information en particulier) et des points de contrôle interne intégrés.

En confiant ces diligences à des personnes expérimentées, nous sommes à même de formuler des recommandations qui prennent en compte la performance des contrôles et la performance économique de l'entité audité.

2. PRESENTATION DU CABINET FIDUS

Notre cabinet est présent sur son marché depuis 1958 sous différentes structures, **FIDUS** possède une longue expérience du commissariat aux comptes puisqu'elle a été l'une des premières à intégrer cette spécialité. FIDUS est née en tant que telle en 2000 de la fusion de plusieurs cabinets et regroupe aujourd'hui 5 associés.

Avec l'ambition de marquer clairement sa différence, notamment en termes de service, **FIDUS** a la volonté de rester un cabinet indépendant.

Une gamme complète de services

Historiquement présent sur 3 métiers, l'audit légal et contractuel, l'expertise comptable et le conseil comptable et financier, **FIDUS** possède tous les atouts – compétence des hommes, efficacité de son organisation – pour accompagner durablement l'entreprise.

Afin de s'adapter à l'évolution des attentes du marché et permettre à ses clients d'anticiper leurs choix stratégiques, **FIDUS** développe aussi des activités de conseil qui répondent à des demandes plus spécifiques et nécessitent des compétences particulières.

Etablir des liens durables : proximité, disponibilité, confiance

Grâce à son organisation de taille humaine (environ 45 collaborateurs), **FIDUS**, dans ses rapports avec ses clients, possède une souplesse d'intervention qui permet de moduler son offre de services aux besoins usuels et spécifiques des entreprises.

L'engagement personnel de chaque associé et la grande permanence des équipes sont des atouts majeurs pour **FIDUS**.

Tous les collaborateurs partagent une même culture de service qui permet d'allier réactivité, disponibilité et efficacité.

Des compétences liées aux univers de nos clients

Notre présence auprès de PME-PMI, de grands groupes industriels, bancaires, de services, de sociétés financières et d'OPC, ainsi que notre très bonne connaissance du monde associatif nous ont permis d'acquérir des compétences multiples et de faire de nos équipes des spécialistes dans ces domaines.

3. NORMES DE QUALITE EN VIGUEUR AU SEIN DU CABINET FIDUS

Les normes de qualité en vigueur au sein du cabinet **FIDUS** s'appuient tout d'abord sur une sélection de collaborateurs ayant reçu une formation supérieure dans le domaine de la gestion et des techniques comptables (MSTCF, Master Audit, Ecoles de Commerce...). Cette formation de base est ensuite complétée, d'une part, par la poursuite du cursus diplômant de l'expertise comptable, et, d'autre part, par l'assistance régulière à des séances de formations techniques dispensées en interne ou à l'extérieur du cabinet.

Concernant le contrôle qualité des missions, celui-ci s'articule autour des points suivants :

- Etablissement systématique d'une note de planification annuelle qui, après une synthèse des risques (structurels de l'activité ou liés à des événements spécifiques de l'exercice), définit l'orientation majeure des contrôles et leur étalement entre les différentes phases d'intervention. Cette note de planification est approuvée par l'associé signataire, préalablement à toute intervention.
- Existence de programmes de travail détaillés à chaque étape de la mission et pour chaque nature de travaux de révision engagés.
- Encadrement et contrôle des travaux des collaborateurs par un chef de mission.
- Les conclusions font ensuite l'objet d'une communication à l'entreprise, pour discussion et remarques, préalablement à l'émission des différents rapports d'opinion.
- Chaque fois que nécessaire, en fonction de la taille du dossier ou des difficultés techniques spécifiques, l'associé signataire du dossier sollicite l'intervention des compétences complémentaires nécessaires, internes ou externes.

4. L'EQUIPE DEDIEE A LA MISSION ET COMPETENCES

SIGNATAIRE ET COORDINATEURS GENERAUX

Nos interventions auprès de la Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) seraient placées sous la responsabilité de :

- **JEAN-MICHEL THIERRY**, associé de **FIDUS**, qui a près de 30 années d'activité en commissariat aux comptes et intervient sur de nombreux mandats d'associations, fondations, fonds de dotation et groupements professionnels. Il est signataire de près de 200 mandats.

Parfaitement rodés à la pratique du commissariat aux comptes, nous exerçons ces missions avec loyauté, transparence et souci de l'efficacité du travail en équipe.

A ce titre, l'associé signataire sera à l'écoute des besoins et attentes des dirigeants de la Fédération Française de Baseball et Softball.

Il sera le contact privilégié de la Direction de la Fédération Française de Baseball et Softball.

Il sera le garant de la qualité de services.

Il exercera son autorité sur l'ensemble des membres de l'équipe pour toute décision technique ou déontologique.

Il sera responsable de l'encadrement technique de l'équipe affectée à la mission (chef de mission et collaborateurs).

Il sera responsable de la définition des programmes de travail et de la planification des différentes étapes d'intervention au cours de l'exercice.

Jean-Michel Thierry apportera son expertise et son expérience du monde associatif et du secteur non marchand à votre Fédération.

Il accompagne ou a accompagné de nombreuses entités du secteur non marchand principalement : Fédération Nationale du Crédit Agricole, Institut de Formation du Crédit Agricole, Handicap et Emploi au Crédit Agricole, Institut du Monde Arabe, Fonds de Dotation de l'Institut du Monde Arabe, Comité du Groupement des Professionnels du Pétrole (association regroupant toutes les compagnies pétrolières), Association pour la Gestion des Institutions Sociales Maritimes (dépend du Ministère de la Mer), associations et fondations de recherche médicale (CEPH, Fondation Professeur Jean DAUSSET, ARS...).

Autour de cet associé, sera constituée une équipe de 1 à 2 collaborateurs, ayant la pratique des dossiers d'associations.

Le faible taux de rotation de nos collaborateurs (ancienneté moyenne des collaborateurs du cabinet 7 à 9 ans) permet d'assurer à nos clients la stabilité des équipes de révision. Nous sommes très attentifs à cette pérennité des intervenants qui est un gage d'efficacité et de productivité de nos missions.

5. PRISE EN COMPTE DES RISQUES SPECIFIQUES OU SECTORIELS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL ET APPROCHE D'AUDIT PROPOSEE PAR FIDUS

5.1 RAPPEL DU CONTEXTE

Nous avons bien compris qu'il nous sera demandé l'audit et la certification des comptes des exercices 2017 à 2022 inclus. Notre opinion sera délivrée dans le délai imparti, compte tenu des dates d'arrêtés de la Fédération Française de Baseball et Softball.

Nous présenterons la synthèse des contrôles diligentés et des éléments significatifs dont nous avons eu connaissance au cours de nos travaux.

5.2 IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS

Compte tenu de l'activité de la Fédération Française de Baseball et Softball, nous avons déterminé les zones de risques suivantes qui influenceront plus particulièrement la détermination de nos travaux de révision. Cette liste sera bien évidemment revue compte tenu de l'évolution du dossier.

Votre Fédération a pour but d'organiser, de développer, et de contrôler la pratique du baseball, softball et cricket en France (métropole, DOM TOM, Nouvelle Calédonie et Polynésie française).

RISQUES PROPRES A LA FEDERATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

- Risque opérationnel. Il sera réapprécié en fonction de l'évolution des modifications des procédures internes mises en place par la Fédération Française de Baseball et Softball.
- Risque de fraude. Il est revu chaque année et sera apprécié en fonction des changements de procédures internes mises en place par la Fédération Française de Baseball et Softball et des opérations traitées.

RISQUES JURIDIQUES

- L'appréciation du risque sera fonction de l'évolution :
 - des procédures et référentiels internes existant pour prévenir, détecter, mesurer et maîtriser les risques,
 - du recours à des conseillers juridiques externes/internes pour les éventuelles opérations particulières à venir.

RISQUES FISCAUX

- L'activité de la Fédération Française de Baseball et Softball n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

RISQUES COMPTABLES

- Les deux principaux risques comptables nous semblent être le respect de la conformité aux lois et réglementations et l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations financières diffusées par la Fédération Française de Baseball et Softball.

Les principales zones de risques étant :

- La retranscription comptable des données et des informations issues des engagements de financements.
- Le respect du cut-off des charges et des produits.
- Le contrôle de la trésorerie.
- Le contrôle des remboursements de frais.
- Suivi des subventions (reçues et versées).

L'appréciation du risque sera fonction des procédures internes de la Fédération Française de Baseball et Softball qui doivent tenir compte en permanence des nouvelles exigences du législateur.

PARTICIPATION ET COMMUNICATION AU COMITE DIRECTEUR ET A LA COMMISSION FEDERALE FINANCIERE

- Le cabinet a pour politique de répondre positivement à toute sollicitation des comités de surveillance. Nous participerons donc aux réunions des comités de surveillance auxquelles nous serions invités.

5.3 NOTRE METHODOLOGIE D'AUDIT

Une approche coordonnée et concertée, privilégiant l'évaluation du contrôle interne et répartie en phases successives au cours de l'exercice.

Au cours de notre mandat et compte tenu de notre connaissance du dossier, nous serons amenés à :

- Prendre en compte les évolutions et l'évaluation des systèmes informatiques.
- Procéder à des tests sur les applicatifs dans le cadre de notre revue du contrôle interne.
- Examiner par sondages la fiabilité des reprises des informations entre applicatifs.

INTERVENTION REPARTIE EN PHASES SUCCESSIVES AU COURS DE L'ANNEE

A compter de cette année, nous comptons mettre en place ces phases de travaux, ce calendrier pouvant être modifié en accord avec vos services :

0	Prise de connaissance préalable et constitution du dossier permanent spécifique à la 1 ^{ère} année d'intervention	
1	Revue d'activité préliminaire et émission de la lettre de mission annuelle (dans l'attente de la décision de nomination)	
2	Revue détaillée de procédures de cycles d'activités et travaux de recherche de fraude	Octobre
3	Emission d'un rapport de recommandations sur les procédures et le contrôle interne, et discussion auprès du Management	Octobre / novembre
4	Prise de connaissance du planning des travaux de clôture – discussion des principes d'arrêté des comptes et anticipation des points de difficultés – anticipation des résultats de fin d'année	Décembre
5	Procédures de circularisation des tiers extérieurs à l'entreprise.	Décembre
6	Intervention "finale" comptes sociaux	A partir de mi-février lorsque les comptes sont disponibles
7	Réunion avec la Direction afin de présenter la synthèse de nos travaux de contrôles s'ils présentent une incidence sur les comptes	Mi-mars
8	Diligences juridiques, contrôle de l'annexe et projet de plaquette annuelle, contrôle des conventions réglementées, rapport de gestion et projets de résolutions	Fin mars (avant l'envoi de la convocation pour le comité directeur)
9	Emission des rapports sur les comptes annuels et spéciaux	Au plus tard 15 jours avant les délais légaux
10	Réunion de synthèse de nos travaux et propositions des axes d'amélioration auprès de la Direction	Courant mai

Les interventions de contrôle finaux et les phases ultérieures pourraient être anticipées selon le calendrier d'arrêté des comptes annuels et de la date de l'assemblée générale annuelle.

6. RECOURS A DES EXPERTS

Comme évoqué à la section "*Normes de qualité en vigueur au sein du cabinet FIDUS*", l'associé signataire peut décider chaque fois que nécessaire le recours à un ou des expert(s) extérieur(s) au cabinet en concertation avec la Direction de l'entité.

Le cabinet **FIDUS** dispose d'une liste d'experts indépendants spécifiquement dans les domaines :

- fiscalité
- informatique
- évaluations mobilières et immobilières
- assurance

7. INFORMATION DU MANAGEMENT

Nous attirons votre attention sur les phases suivantes de notre démarche d'audit qui induisent à une communication directe avec le management :

PHASE 1 Revue d'activité préliminaire de planification et d'orientation de la mission, **présentation à la Direction.**

PHASE 2 Rapport de recommandation et **présentation à la Direction** (à l'issue de la revue des procédures et de l'audit des comptes intermédiaires).

PHASE 7 ET 10 Présentation de la synthèse de nos travaux.

Il est évident que si des problèmes majeurs sont révélés lors des phases précédentes, un contact direct avec le management de l'entité sera pris sans attendre la remise de la synthèse des travaux.

8. BUDGET D'HEURES 2017 DETAILLE ET HONORAIRES PROPOSES POUR LES EXERCICE 2017 A 2022 INCLUS

RAPPEL La profession de Commissaire aux Comptes se doit de respecter des budgets minima de temps d'intervention dans l'exécution de ses missions de certification dont le calcul résulte d'un barème fixé par décret. Les paramètres clés caractérisant la taille de la Fédération Française de Baseball et Softball placent celui-ci dans la tranche barème de 50 heures minimum à 80 heures maximum du décret (article R 823-12 du Code de commerce), soit un volume d'heures à partir des chiffres 2016 de 55 heures.

Le budget temps qui vous est présenté, ci-après, dépend de notre seule appréciation des temps de réalisation des diligences et de la prise en compte des risques spécifiques ou sectoriels de la Fédération Française de Baseball et Softball, ainsi que du niveau d'expérience des collaborateurs que nous prévoyons de déléguer pour leur exécution et compte tenu de notre expérience sur le dossier.

8.1 BUDGET HEURES

PHASES	LIBELLES	BUDGET EXPRIME EN HEURES
EN CONTACT CLIENT		
1	Revue d'activité préliminaire – Note de planification et d'orientation de la mission, présentation au management	4
2	Revue de procédures par cycle, travaux spécifiques liés à la recherche de fraudes, intervention préliminaire, recommandations et présentation au management	8
3.1	Intervention finale comptes sociaux	24
3.2	Revue fiscale pour mémoire	0
3.3	Diligences juridiques, contrôle de l'annexe et plaquette annuelle	4
3.4	Notes de synthèse, émission des rapports légaux, présence au conseil d'administration et à l'assemblée générale d'approbation des comptes	8
AU CABINET		
	Revue qualité des dossiers de travail	3
	Supervision, gestion interne du dossier et relations avec l'entreprise et ses organes de contrôle	4
	Budget temps global	55 heures

8.2 BUDGET D'HONORAIRES 2017 A 2022 INCLUS

REMARQUE PRELIMINAIRE

Les budgets d'honoraires définis ci-après s'entendent hors TVA et débours divers engagés.

Cependant, ces derniers devraient être très limités du fait de la réalisation des travaux à Paris.

8.2.1 BUDGET 2017

Après pondération des taux par niveau d'expérience, le montant des honoraires globaux du cabinet **FIDUS** correspondant au budget d'heures estimé ci-avant, serait de :

7.500 € hors taxes

soit 9.000 € TTC

8.2.2 BUDGETS 2018 ET SUIVANTS

Ces budgets seront revus en concertation avec la Direction de la Fédération Française de Baseball et Softball en fonction de l'évolution des travaux et des volumes à auditer.

